

## **COMMUNIQUÉ : RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS**

LA DATE LIMITE DES CANDIDATURES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE.

Dans le cadre du recensement de la population de 2022, la Ville de Pujols recrute des agents recenseurs pour la période du 20 janvier au 19 février 2022. L'agent recenseur est chargé de la collecte des questionnaires INSEE. Il bénéficiera d'une formation et sera encadré par le coordonnateur communal et le superviseur INSEE. La mission d'agent recenseur est rémunérée et une bonne connaissance du territoire est souhaitée.

Si vous êtes prêt à vous investir au cours de cette période, veuillez adresser à la mairie, votre lettre de motivation, une photo et votre CV, avant le Mardi 30 novembre dernier délai ou par mail à : [ccas@pujols47.fr](mailto:ccas@pujols47.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter la Mairie de Pujols au 05.53.70.16.13 ou sur le site internet [www.pujols47.fr](http://www.pujols47.fr)

## **COMMUNIQUÉ**

### **RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS**

La ville de Pujols recrute des agents recenseurs pour le prochain recensement de la population qui se déroulera en janvier et février 2022.

**Durée et conditions du contrat** : l'agent recenseur sera recruté du 20 janvier au 19 février 2022. L'agent recevra une formation théorique et pratique dispensée par l'INSEE et par la Mairie.

#### **Missions** :

- conduire des entretiens d'enquête à domicile (porte à porte)
- remplir les questionnaires d'enquêtes
- repérer les logements sur un plan cartographique

**Rémunération** : La rémunération se fait à la tâche, en fonction du nombre de logements recensés.

#### **Compétences requises** :

Bon niveau général  
savoir s'orienter à partir d'un plan  
sens du contact humain  
discrétion exigée  
très grande disponibilité  
bonne présentation et bonne tenue vestimentaire

#### **Contraintes du poste** :

travail de terrain nécessitant de marcher  
travailler en soirée et le week-end si nécessaire  
disposer d'un véhicule (non obligatoire mais fortement recommandé)

**Contact** : envoyer votre lettre de motivation et un CV au plus tard le 30 novembre 2021 à :  
Monsieur le Maire de la Ville de Pujols

- par voie postale : Mairie de Pujols, le Bourg 47300 PUJOLS
- par mail à : [ccas@pujols47.fr](mailto:ccas@pujols47.fr)